



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Comment lire et comprendre mes factures de gaz et d'électricité ? (Wallonie)

---

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)
- [Articles 7 des arrêtés du Gouvernement wallon du 30 mars 2006 relatifs aux obligations de service public dans les marchés du gaz et de l'électricité.](#) [1]
- [Exemple de facture d'énergie commentée.](#) [2]
- [Modèle de demande d'échelonnement de paiement—dette d'énergie](#) [3]

Mise à jour :

Mardi 11 Février 2020

---

Applicable en :

- Région wallonne
- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

Vous payez périodiquement un forfait pour vos consommations de gaz et d'électricité. Cette **facture d'acompte**

est établie sur base de vos consommations passées, à partir des relevés des compteurs de l'année précédente.

Une fois par an, votre consommation fait l'objet d'un bilan récapitulatif. Il s'agit de la **facture de régularisation** qui fait suite au relevé de vos compteurs.

Une **facture de clôture** doit également être établie si vous déménagez ou changez de fournisseur. Elle doit être établie au plus tard dans les 6 semaines suivant le déménagement ou la fin du contrat.

Si vous avez choisi un fournisseur différent pour le gaz et pour l'électricité, vous recevrez une facture de chaque fournisseur, soit deux factures.

**Votre facture de régularisation doit notamment mentionner les informations suivantes :**

- le code EAN de votre point d'accès;
- la période couverte par la facture;
- le délai de paiement et la date d'échéance de celui-ci;
- le nombre de kWh consommés pendant la période couverte, le cas échéant, par tranche horaire;
- le prix du kW/kWh fourni, le cas échéant, par tranche horaire;
- le coût du transport de l'énergie;
- le coût de la distribution de l'énergie;
- la redevance, les surcharges et cotisations, fédérales ou régionales, grevant le prix de la fourniture;
- le prix total du kWh, hors TVA;
- le montant global de la facture, hors TVA;
- le coût de la procédure administrative en cas de règlement tardif ainsi que les coordonnées du service contentieux;
- les moyens de contact du service de gestion de la clientèle ainsi que le délai (maximum 10 jours) dans lequel une réponse sera apportée à toute demande formulée par le client.

**Le prix que vous avez à payer est constitué de plusieurs éléments :**

- **le prix du gaz ou de l'électricité** proprement dit qui est soumis à la concurrence et dépend des

conditions conclues avec votre fournisseur;

- **le coût de la distribution et du transport** non soumis à la concurrence, non négociable et identique quel que soit le fournisseur. Néanmoins, ce tarif varie en fonction de votre région.
- **les taxes et surcharges** imposées par les autorités régionales et fédérales pour financer un ensemble de mécanismes de solidarité et d'initiatives de promotion d'une meilleure utilisation de l'énergie.

Pour plus d'informations, visitez notre site [Energie Info Wallonie](#) [4].

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

## Envoyer par e-mail

Votre nom \*

Votre e-mail \*

E-mail du destinataire \*

Sujet \*

Message \*

---

Envoyer

\*

## Réagir à cette fiche

Votre nom \*

Votre e-mail \*

Sujet \*

Message \*

---

Envoyer

**URL source:** <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/comment-lire-et-comprendre-mes-factures-de-gaz-et-deelectricite-wallonie>

**Liens**

[1] [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006033045&table\\_name=loi](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006033045&table_name=loi)

[2] [https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/facture\\_de\\_regularisation\\_commentee.pdf](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/facture_de_regularisation_commentee.pdf)

[3] [https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/cnj\\_det\\_mod\\_demandedechelonnementdepaiementdetteen](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/cnj_det_mod_demandedechelonnementdepaiementdetteen)

[4] <https://www.energieinfowallonie.be/fr/factures>